

SUOMEN PANKIN
JOHTOKUNTA.

Helsingissä

Loka kuun 16 p. 19 22.

Eduskunnan Pankkivaltuusmiehille.

N^o 44.

Suomi on viime aikoina joutunut melkoisen vilkkaaseen liike-
yhteyteen Tsekkoslovakian kanssa ja on Suomen Pankki sen johdosta
äskettäin alkanut noteerata Tsekkoslovakian kruunuja. Kun pankilla
ei Pragissa ole yhtään kirjeenvaihtajaa, mutta sellaisen tarve
on havaittu tarpeelliseksi sekä siihen Johtokunnan mielestä on
soveliaain Tsekkoslovakian rahavarainministeriön alainen Bankovní
úřad ministerstva financí (Office bancaire du Ministère des finan-
ces), jonka kanssa on asiasta ollut neuvotteluja, saa Johtokunta,
oheenliittäen mainitun osaston tiliaseman viime syyskuun 30 p:nä,
kunnioittaen ehdottaa että osasto hyväksyttäisiin pankin kirjeen-
vaihtajaksi.

Johtokunta

A. Basma

L. A. M. M. M.

J. J. J.

M. M. M.

W. W. W.

Office bancaire du Ministère des finances.

(Bankovní úřad ministerstva financí)

SITUATION HEBDOMADAIRE

au 30 septembre 1922.

ACTIF

Créances sur la Banque d'Autriche-Hongrie en liquidation	8,012,294		en milliers de Couronnes tchécosl.	
Portefeuille: lettres de change titres escomptés	2,084,419	10,096,713	—	—
Avances sur titres		300,799	—	16,898
Disponibilités et avoir à l'étranger		94,840	+	2,970
Encaisse d'or et d'argent		1,493,030	+	17,804
Actifs divers		1,636,127	—	33,963
		807,237	+	1,451
		722,892	+	55,088
		15,151,638	+	26,452

Comparaison avec le précédent bilan:

PASSIF

Montant des billets de banque retenus à l'occasion de l'estampillage moins les certificats de retenue à nous délivrés en paiement de l'impôt sur le capital 1,052,917 moins les certificats de retenue payés par l'Administration des finances et à elle remboursés (loi budgétaire pour 1921 et 1922)	2,134,218		
Billets d'Etat en circulation	613,000	1,665,917	468,301
Comptes courants			10,196,880
comptes réguliers			865,178
paiements de l'impôt sur le capital			1,683,488
certificats de retenue non-disponibles			214,562
Bons de caisse			153,304
Passifs divers			1,569,925
			1,186
			2,310
			26,452

TAUX DES OPERATIONS:

Escompte 5% } depuis le
Avances sur titres 6½—7% } 27 avril 1922

Prague, le 30 septembre 1922.

Service de comptabilité
de l'Office bancaire du Ministère des Finances.

Cuberka m. p. Kořimský m. p.

Limites légales du montant des billets d'Etat.

D'après le § 10 de la loi No 187 du 10 avril 1919*) on était autorisé, sur la base de la situation ci-contre, à émettre des billets d'Etat jusqu'à la concurrence:

1. du montant des billets de banque de la Banque d'Autriche-Hongrie estampillés moins les billets retenus à l'occasion de l'estampillage	K 2,134,217,796.78	K 8,012,294,459.80
" " des échanges (achats) (contenu dans les „Passifs divers“)	315,907,561.10	2,450,125,357.88
soit billets estampillés et échangés		
2. du montant des soldes des comptes courants des diverses caisses d'Etat à la Banque d'Autriche-Hongrie, pris à notre charge		Kc 789,720,443.36
de 50% du montant des soldes des autres comptes courants pris à notre charge		
et de 50% du montant des bons de caisse de la Banque d'Autriche-Hongrie, pris à notre charge		
3. du montant de la garantie commerciale:		
lettres de change escomptées		Kc 300,798,653.12
titres escomptés		94,840,000.—
avances sur titres		1,493,030,400.—
disponibilités et avoir à l'étranger		1,636,126,604.71
encaisse d'or et d'argent		807,236,668.34
		1,437,069,482
		5,562,169,101
		92
		17
		68
		60
		08
		20

Couronnes tchécosl.

La circulation autorisée au 30 septembre 1922

" " effective au 30 " 1922

Il en résulte que, en comparaison aux limites maxima, le montant de la circulation effective est inférieur de

PRAGUE, le 30 septembre 1922.

Difference d'après la précédente situation

*) Toute augmentation de la circulation des billets d'Etat qui dépasserait le montant total des billets estampillés en exécution de la loi du 25 février 1919 et la moitié des comptes courants et bons de caisse de la Banque d'Autriche-Hongrie assumés par l'Etat, n'est permise que si le montant en est couvert entièrement par une garantie commerciale de caractère privé. Aucune autre augmentation ne pourrait se faire que si elle était autorisée par une loi spéciale.

La Direction

de l'Office bancaire du Ministère des Finances.

Kučera m. p.

Kreysa m. p.

RÉPUBLIQUE TCHÉCOSLOVAQUE

Office bancaire du Ministère des finances.



Carte dressée par František Machát.

Les noms des villes soulignés indiquent les sièges des 31 bureaux de l'Office bancaire du Ministère des Finances.

Imprimée par V. Neubert, Prague-Smichov